

Mars 2013 – Volume 2 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

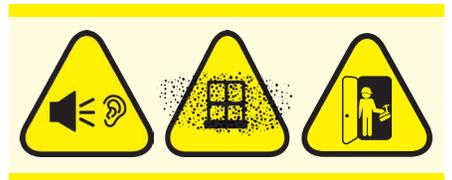
Des **travaux de plus de 100 000 \$** pour la modernisation du système d'alarme incendie aux habitations Cartier-Chabot



À partir de la mi-mars 2013, des travaux majeurs de plus de 100 000 \$ seront réalisés aux habitations Cartier-Chabot, situées au 1901, rue Gilford. Les travaux visent notamment à moderniser et à mettre aux normes le système d'alarme incendie de l'immeuble.

Les travaux s'échelonneront sur environ dix semaines. Ils consisteront à installer dans chaque logement un détecteur thermique, deux avertisseurs sonores, dont un muni d'une lampe stroboscopique, et un avertisseur de fumée. Des avertisseurs de fumée seront aussi installés dans les aires communes. À la fin du chantier, des tests seront effectués afin de vérifier le bon fonctionnement du système. Les travaux entraîneront quelques désagréments : du bruit, de la poussière ainsi qu'un va-et-vient des ouvriers dans l'immeuble.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer votre sécurité et votre qualité de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



LA SÉCURITÉ À L'OFFICE

Au cours des dernières années, l'Office a pris plusieurs mesures afin d'assurer la sécurité des locataires dans les habitations. Mentionnons, entre autres, la tenue d'exercices d'évacuation en cas d'incendie, la formation des préposés à la sécurité des locataires en prévention des incendies dans les tours de 40 logements ou plus, la modification ainsi que le resserrement des mesures de contrôle pour l'accès aux immeubles. La mise aux normes des systèmes d'alarme incendie s'inscrit dans cette démarche.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 DANS TOUS LES LOGEMENTS 		
 <p>Un détecteur thermique sera installé près de la cuisine.</p>	<p>Le nouveau détecteur thermique sera associé à votre numéro de logement, ce qui permettra d'intervenir plus rapidement en cas d'incendie.</p>	<p>Mise aux normes du système d'alarme incendie</p> <p>Sécurité accrue</p>
 <p>Une lampe stroboscopique sera installée de manière à être visible de toutes les pièces.</p>	<p>La nouvelle lampe stroboscopique permettra d'alerter les malentendants; les deux avertisseurs sonores garantiront que tous entendent l'alarme incendie.</p>	
 <p>Deux avertisseurs sonores seront installés : un dans le corridor, le salon ou la cuisine et l'autre, dans la chambre à coucher.</p>	<p>Les équipements seront reliés au panneau d'alarme incendie. Ce dernier est connecté au centre de coordination de la sécurité de l'OMHM qui préviendra les pompiers.</p>	
 <p>L'avertisseur de fumée de chaque logement sera remplacé.</p>	<p>Le nouvel avertisseur de fumée sera installé près de la chambre à coucher dans votre logement.</p>	<p>Sécurité accrue</p>
<p>Des moulures seront installées au plafond afin de cacher les nouveaux fils.</p>	<p>Il ne nécessitera pas de piles et ne sera pas relié au centre de coordination de la sécurité de l'OMHM. Ainsi, les pompiers ne seront pas automatiquement appelés pour de la fumée inoffensive.</p>	
DANS LES AIRES COMMUNES : CORRIDORS, CAGES D'ESCALIER ET SALLE COMMUNAUTAIRE		
 <p>Des avertisseurs de fumée seront installés.</p>	<p>Les équipements seront reliés au centre de coordination de la sécurité de l'OMHM.</p>	<p>Sécurité accrue</p>

L'ENTREPRENEUR

Pro-Teck Sécurité est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Cartier-Chabot. Les ouvriers travailleront du lundi au vendredi, **entre 7 h et 17 h**. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait.

Dès 7 h, les ouvriers commenceront à installer leur matériel, mais les rendez-vous dans les logements ne seront fixés qu'à partir de 8 h.

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

- **Les premières semaines**, les travaux se dérouleront dans les aires communes — cages d’escalier, sous-sol.
- Puis, les travaux se poursuivront dans les logements, étage par étage.
- **Vers la mi-mai**, lorsque l’ensemble des travaux sera terminé, une vérification du fonctionnement du système sera faite dans tous les logements.

L’installation du système d’alarme incendie nécessitera deux visites dans chaque logement.

	Travaux	Durée	Quand
1 ^{re} visite	Installation des détecteurs de chaleur, des avertisseurs de fumée et des avertisseurs sonores et visuels (deux klaxons et une lampe stroboscopique) et désinstallation des anciens détecteurs et avertisseurs.	De 2 à 3 heures	Entre la mi-avril et le début de mai 2013
2 ^e visite	Vérification du fonctionnement des systèmes dans chaque logement.	Environ 20 minutes	Vers la mi-mai 2013
3 ^e visite	Possibilité de vérification supplémentaire du fonctionnement des systèmes dans chaque logement.	Environ 20 minutes	Vers la mi-mai 2013

RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D’AGIR

Vous pouvez aider au bon déroulement des travaux. La marche à suivre est la suivante :

1. **Informez-vous en lisant l’avis général** qui sera affiché à l’entrée de l’immeuble **lorsque les travaux commenceront**.
2. **Lorsqu’il sera temps pour les ouvriers d’entrer dans votre logement** pour y effectuer les travaux, **l’entrepreneur vous prévendra** et vous donnera un rendez-vous. **Assurez-vous** alors :
 - **d’être présent à la maison** au moment fixé par l’entrepreneur ou de **désigner une personne de confiance, un voisin ou un ami**, pour être présent à votre place.
3. **Pour prendre rendez-vous**, l’entrepreneur pourra vous joindre de différentes manières :
 - un message par **téléphone**, une **note sur la porte** de votre logement...
Nous vous demandons d’être vigilant et de surveiller ses avis!
4. **Si, pour une raison majeure ou imprévue, vous ne pouvez être présent au rendez-vous fixé**, nous vous demandons d’en **informer les ouvriers le plus rapidement possible ou de communiquer avec votre agente de liaison, Caroline Stewart, au 514 872-9235**.

Afin de permettre l’avancement des travaux, le travail d’équipe est essentiel. C’est pourquoi nous comptons sur votre présence et votre collaboration tout au long des travaux.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS CARTIER-CHABOT

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Caroline Stewart
- ◆ Surveillant de travaux :
Doris Modérie
- ◆ Directeur de projets :
Mouloud Raaf



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Dominique Séguin
- ◆ Agente de location :
Monique Augustin
- ◆ Préposée à la sécurité :
Yvette Lachance



Votre organisatrice communautaire est présentement en congé de maternité. La personne qui la remplacera sera choisie sous peu. D'ici là, vous pouvez nous joindre au 514 872-2104.



PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour prévenir les accidents, tenez-vous loin des équipements de l'entrepreneur.

L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les chantiers de travaux majeurs prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les chantiers de consultation qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Marie-Eve Leblanc
Marie Bouchard

Révision
Linguitech

Graphisme
Art & Graf inc.